

octobre, l'Union de défense des commerçants adresse ses vœux aux mobilisés et affirme que tous sont " coude à coude ". Le Groupement des Contribuables invite à payer les impôts " pendant que notre belle jeunesse paie si courageusement l'impôt du sang."

Les communistes, traîtres à la patrie ?

Depuis des années, depuis la grande peur du Front Populaire, la droite et l'extrême-droite attaquent les juifs, les francs-maçons et communistes : par exemple, en janvier 1939, *La Tribune* titrait son éditorial " *Les communistes à la porte* ", et concluait : " *Lorsqu'on sera entre Français, la crise sera finie* ". L'accord entre le Reich allemand et la Russie soviétique, en août 1939, a déclenché une réprobation générale. Le gouvernement Daladier, qui doit gérer les débuts de la guerre, interdit le Parti Communiste et son journal *L'Humanité*. Puis il remplace les maires communistes, comme à Fosses, Surveilliers, Garges, Goussainville, Bezons et Argenteuil, et destitue les élus communistes qui n'ont pas désavoué le pacte germano-soviétique et sont donc ainsi considérés comme traîtres en tant de guerre.

Domont n'échappe pas aux déchirements : plus d'un électeur sur quatre avait voté communiste en 1935. Trois élus communistes siégeaient au conseil. Si la politique communale était menée de concert, certaines dissensions existaient déjà entre le maire radical et son adjoint, le communiste René Souillé : celui-ci avait proposé une aide financière aux républicains espagnols refusée par la majorité du Conseil. Au 14 juillet, les communistes avaient cherché à détourner la traditionnelle retraite aux flambeaux : " *Dès que le cortège se fut ébranlé, les communistes sortirent les drapeaux rouges. Le maire, présent, fit arrêter le cortège et parla avec ses alliés qui ne voulurent rien entendre pour rentrer les drapeaux rouges. Son adversaire communiste put constater que les troupes n'évoluent pas aussi vite que les chefs. Pour éviter des incidents, le maire prit la décision de supprimer la retraite. Les communistes, alors, se formèrent en cortège et,*

drapeaux déployés, descendirent jusqu'à la gare, au nombre d'une trentaine, en chantant l'Internationale. " ⁽⁹⁾

A la déclaration de guerre, Henri Destreil avait réuni diverses commissions et mis sur pied les mesures nécessaires ; mais il semble que les trois élus communistes s'étaient fait porter absents et ne se montraient guère solidaires ⁽¹⁰⁾. Ils suivaient ainsi la position de leur parti, plus opposé à la " *guerre impérialiste* " menée par les gouvernements " *bourgeois* " de France et d'Angleterre qu'au fascisme hitlérien. Trois jours après la décision du gouvernement d'interdire le Parti communiste, le maire convoque une réunion extraordinaire du Conseil municipal et présente une motion condamnant le Pacte de non-agression signé par Hitler et Staline.

C'est le premier adjoint socialiste, Pierre Arousseau, qui intervient : " *Quelles sont les compromissions qui lient à Staline les chefs communistes qui, après une telle trahison, osent encore se dire Français et qui n'ont pas le courage de se désolidariser des Soviets ?* " Réponse de René Souillé : " *Sur l'alliance de Staline avec Hitler, il ne peut rien dire, mais il fait néanmoins toutes réserves* ". Les trois élus communistes s'abstiennent. En décembre, le Conseil tire les conclusions de ce vote et demande que l'exclusion des élus communistes. Le 10 février 1940, le maire annonce qu'une loi du 20 janvier a prononcé la déchéance de leurs mandats de tous les com-



8 - Quelques numéros plus tard, la rédaction se sera autocensurée, ne diffusera plus rien d'interdit. Au contraire, tout le temps de l'occupation, elle fera le panégyrique du gouvernement de Pétain et de la collaboration. Son dernier numéro connu sera daté de juin 1944.

9 - *Le Progrès de Seine-et-Oise*, 22 juillet 1939

10 - Ces indications et les suivantes sont tirées du registre des Délibérations du Conseil municipal, Domont, 1939.